

Initiatives parlementaires

trionales sont-ils beaucoup plus enclins que les autres à quitter cette vie? Serait-ce dû d'une certaine manière à l'hostilité relative de leur environnement? Serait-ce dû au désespoir résultant du chômage et des revenus médiocres? Serait-ce le fait d'une culture déchirée entre le mode de vie traditionnel et le nouveau mode de vie, séduite chaque soir par les images que lui apporte la télévision d'une vie aisée dans le Sud et auxquelles elle cherche à échapper par la bouteille? Est-ce là le destin inévitable d'un énorme territoire où se perdent des localités isolées?

Quelle que soit l'explication—elle est probablement faite en partie des réponses à toutes ces questions—il est clair que les autochtones des régions septentrionales ont accès à bien moins des plaisirs de la vie que les autres Canadiens et ce, dans presque tous les domaines.

D'après le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le taux de chômage chez les autochtones du Nord est l'un des plus élevés au Canada, soit jusqu'à 50 p. 100 dans certaines localités. . .

Je sais qu'il s'élève à 85 p. 100 à certains endroits.

Par tête, les Territoires du Nord-Ouest ont le taux le plus élevé d'infractions reliées à l'alcool et probablement un taux presque aussi élevé d'abus de stupéfiants.

L'article porte sur le Nord, mais le scénario est probablement le même ailleurs au Canada. En fait, notre taux de suicide est encore plus élevé: l'article fait état de taux de quatre à cinq fois supérieurs à la moyenne nationale, chez nous, il est parfois de 10 à 12 fois supérieur.

Je pense que tout cela s'est produit au fil des ans parce que les autochtones ont fini par croire qu'ils sont bons à rien ou paresseux, qu'il faut boire pour être Indien ou qu'on doit mourir prématurément.

Il est encore temps de redonner de l'espoir aux jeunes autochtones, car nous avons fait beaucoup de progrès dans le passé. Permettez-moi de remercier tous ceux qui nous ont aidés jusqu'ici, mais la tâche n'est pas terminée. L'adoption de cette motion serait un grand pas dans la bonne direction. Quand le débat sur la motion a commencé, je voulais mentionner deux événements marquants et relatifs au problème. Il n'est pas trop tard pour en parler.

D'abord, après dix années de négociations, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la première Convention sur les droits de l'enfant. Je félicite chaleureusement les pays membres de l'ONU. La même semaine, dans son dernier discours à la Chambre, le chef du NPD a parlé très éloquemment de la situation déplorable des pauvres et, surtout, des enfants dans notre société d'abondance. Fait à noter, bon nombre des enfants dont il est question dans ces discours et ces documents sont autochtones.

Au Canada en 1990, nous voyons encore de jeunes autochtones qui ont faim quand ils partent pour l'école le matin, trop affamés pour se concentrer, étudier ou faire leurs devoirs. Tant que les besoins ne seront pas satisfaits dans les domaines de l'emploi, de l'enseignement et de la santé, nous aurons ce même cycle de désespoir.

Que peut-on faire? Je ne voudrais pas avoir l'air totalement négatif, car il y a eu des succès. Les jeunes autochtones veulent contribuer. En fait, tous les peuples autochtones veulent contribuer. Nous voulons contribuer au développement de notre jeunesse. Nous savons qu'elle deviendra un élément important de la société canadienne, ce qui conduira à un Canada plus fort.

Pour y parvenir, il faut au minimum une consultation totale et productive avec les peuples autochtones. Si je peux me permettre de mentionner un parti pris personnel, je pense que le développement personnel, physique, mental et spirituel est à la base de tout. Vous-même, monsieur le Président, lorsque vous étiez ministre de la Condition physique et du Sport amateur, vous avez contribué à ce développement. Je vous en remercie, mais je pense que vous admettez que c'est parce que vous avez consulté les autochtones que vos programmes sportifs ont eu du succès. J'ai donc été heureux lorsque votre collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé qu'il allait aussi consulter les autochtones au sujet de l'enseignement postsecondaire.

Lorsque je parle à des groupes autochtones, je parle d'un club de la réussite. J'ai commencé il y a quelques années en parlant du club des 5 p. 100, ceux dont on n'entend jamais parler parce qu'ils ont réussi. Les histoires de réussite font rarement les manchettes, mais on entend toujours parler des 95 p. 100 qui lâchent l'école. Cette année seulement, j'ai parlé à plus de 200 diplômés d'études postsecondaires en Alberta. J'ai maintenant changé le nom de ce club pour en faire le club des 10 p. 100. Nous nous améliorons, mais ce sera un grand jour lorsque je pourrai me lever pour féliciter les diplômés, car nous avons maintenant un taux de succès de 95 ou 100 p. 100.

Lorsque cela se produira, je sais que ces jeunes autochtones auront alors un emploi et seront en mesure de contribuer encore davantage à l'essor de notre nation. Ce n'est qu'alors que le rêve d'une autonomie économique pourra devenir réalité. Nous avons besoin de davantage de cas de réussite, mais il faut également mettre davanta-